

Vœu relatif à la formation professionnelle tout au long de vie, adopté à l'unanimité par les organisations syndicales au comité technique ministériel le 21 mai 2013

L'évolution des missions et des métiers d'une part, et l'ampleur des besoins constatés d'autre part nécessitent de faire de la formation professionnelle tout au long de la vie une priorité.

Cette priorité justifie un effort budgétaire conséquent. C'est à ce prix que le ministère préparera ses équipes à porter des politiques culturelles innovantes et à construire collectivement une dynamique de développement et de renforcement du ministère de la culture et de la communication.

Paris, le 21 mai 2012